



ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 11 juin 2022

A Hénansal

Saison 2021/2022

PROCES VERBAL

A 14 heures, à la salle des Fêtes d'Hénansal, la Commission des Elections, sous la présidence de Jean-Pierre VARNIER et de Claire FERRAND, la Trésorière Claudine JANNIC et le Secrétaire Général Christophe HOUVRARD, et Didier LE BRIS membre du CODIR, accueillent les Présidents ou les mandatés des clubs affiliés au Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor pour déterminer l'éligibilité à participer aux élections des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale d'Ajaccio et des différentes approbations.

A 15 heures, le Président du Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor, Eric BOIVENT, accueille les clubs présents et donne la parole à Claire FERRAND.

Mme Claire FERRAND donne lecture des résultats du Quorum de l'Assemblée Générale de ce jour.

Au titre de la saison 2021 – 2022, 38 clubs étaient affiliés au Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor, et 6 personnes étaient licenciées hors association.

Aujourd'hui, étaient absents les clubs de l'AL ST BRIEUC, du CO LANRODEC, de PLOULEC'H BB.

Aujourd'hui étaient présents mais non à jour de Trésorerie les clubs du BB ROSTRENEN, de l'US PLOUBALAY.

Aujourd'hui, au titre des licenciés hors association, 5 membres étaient absents.

Soit **4108 votants**

3830 exprimés

2054 pour la majorité absolue

Le quorum de l'Assemblée Générale 2022 est atteint.

L'Assemblée Générale 2022 est officiellement ouverte.

QUORUM

NOMBRE DE CLUB PRESENTS :

35

(38 clubs convoqués + 5 personnes hors association)

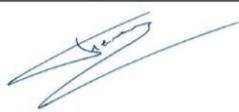
NOMBRE DE CLUBS ABSENTS :

3

Préciser les noms des clubs absents et non à jour de trésorerie* ci-dessous (en précisant le nbre de voix) :

	BB ROSTRENEN (présent mais non à jour de trésorerie)	(31)
	US PLOUBALAY (présent mais non à jour de trésorerie)	(48)
	AL ST-BRIEUC (absent)	(120)
	CO LANRODEC (absent)	(18)
	PLOULEC'H BB (absent)	(56)
	FLAGEUL Marie-Claire (hors asso. absente)	(1)
	GUYONNET Nadine (hors asso. absente)	(1)
	JEGO Jean-Pierre (hors asso. absent)	(1)
	MAIGNAN Yannick (hors asso. absent)	(1)
	PASQUIET Marie-Claude (hors asso. absente)	(1)

NOMBRE TOTAL DES VOIX :3830...../ 4108 (au 31/03/2022)

COMMISSION DE CONTRÔLE	
NOM Prénom	Signature
FERRAND Claire	
VARNIER Jean-Pierre	

I. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2021

Le Président Eric BOIVENT demande à l'assemblée présente si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2021 peut être mis au vote.

A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale est approuvé.

II. Election des représentants à l'AG FFBB du 15 octobre 2022

Le Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor doit désigner 2 représentants à l'AG FFBB du 15 octobre 2022.

TITULAIRES

	NOM	PRENOM
1	BOIVENT	Eric
2	PIERRE	Sandrine

SUPPLEANTS

	NOM	PRENOM
1	JANNIC	Claudine
2	METAYER	Nicolas

A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, les candidats à représenter le Comité départemental de Basket des Côtes d'Armor à l'AG FFBB du 15 octobre 2022 sont élus.

A l'occasion de l'AG FFBB du 15 octobre 2022, M BOIVENT Eric comptera pour 1 938 voix et Mme PIERRE Sandrine comptera pour 1 937 voix.

III. Approbation du Bilan financier 2021 – 2022

Suite à la présentation du Bilan financier 2021 – 2022 par la Trésorière Claudine JANNIC et les explications comptables données par le vérificateur aux comptes présent Hervé RUAL, le Bilan financier 2021 – 2022 passe au vote des membres présents.

A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, le Bilan financier 2021 – 2022 est approuvé.

✚ Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2022 – 2023

Gilles LE PENVEN et Hervé RUAL sont à nouveau désignés vérificateurs aux comptes pour la saison 2022 – 2023.

IV. Approbation des rapports du Président, du Secrétaire Général et de la Trésorière

Les rapports du Président, du Secrétaire Général et de la Trésorière passent au vote des membres de l'Assemblée Générale.

A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, les rapports du Président, du Secrétaire Général et de la Trésorière sont approuvés.

V. Budget prévisionnel et dispositions financières 2022 - 2023

La Trésorière Claudine JANNIC présente à l'Assemblée le budget prévisionnel et les dispositions financières pour la saison 2022 – 2023.

Suite aux échanges avec les membres de l'Assemblée sur les augmentations prévues aux dispositions financières, le budget prévisionnel et les dispositions financières passent au vote de l'Assemblée.

Sur les deux points présentés, le club de l'AL LOUDEAC s'abstient.

A la majorité des membres présents à l'Assemblée Générale, le Budget prévisionnel 2022 – 2023 est adopté.

A la majorité des membres présents à l'Assemblée Générale, les dispositions financières sont adoptées.

VI. Réforme des championnats séniors – saison 2023 – 2024

Jean – Charles HERVY, Président de la Commission Sportive, présente la réforme des championnats séniors qui sera mise en place pour la saison 2023 – 2024.

A l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale, la réforme des championnats séniors, saison 2023 – 2024, est adoptée.

A l'issue de la remise traditionnelle des récompenses, le Président BOIVENT clôture l'Assemblée Générale 2022.

Hénansal, le 11 juin 2022,

M Eric BOIVENT

Président du CD 22



M Christophe HOUVRARD

Secrétaire Général

